

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

Tenue à Gatineau, **LE MERCREDI 14 MAI 2014**

Maison du Citoyen, 25, rue Laurier – salle Mont-Bleu

---

<b>PRÉSENCES :</b>	Madame Mireille Apollon, présidente et conseillère municipale Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal
	Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen Monsieur Jacques Clément, membre citoyen Madame Maud Laverdière, membre citoyenne
	Madame Anne-Marie Gendron, personne-ressource M.C.C. Monsieur Louis Cabral, directeur – Arts, culture et lettres Madame Diane Lemelin, secrétaire – Arts, culture et lettres
<b>ABSENCES MOTIVÉES :</b>	Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen Madame Valérie Mandia, membre citoyenne Monsieur Alain Roy, membre citoyen Monsieur Yvon Dallaire, Responsable - Section aménagement et design urbain
<b>ABSENCE :</b>	Madame Louise Boudrias, conseillère municipale Monsieur Joël Delaquis, membre citoyen Madame Julie Martineau, personne-ressource C.R.C.O.
<b>INVITÉS :</b>	Monsieur Jacques Briand, chef de division Monsieur Steve Fournier, chef de division Madame Annie Rouleau, agente de développement culturel Centre d'exposition l'Imagier
<b>OBSERVATEUR :</b>	Monsieur Mike Duggan, conseiller municipal

---

**1. Mot de la présidente**

La rencontre publique débute à 18 h55.

Madame la Présidente souligne quelques faits saillants :

- Nomination de madame Michèle Bourgon à titre d'écrivaine en résidence;
- Approbation par le conseil municipal du projet d'immobilisation du Carrefour culturel ESTacade;
- Entente avec Vision centre-ville pour l'étude de positionnement du Quartier des artistes;
- Approbation par le conseil municipal d'une nouvelle ressource en patrimoine.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Roger Blanchette et appuyé par monsieur Jacques Clément d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

**3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 14 avril 2014**

Il est proposé par madame Maud Laverdière et appuyé par monsieur Roger Blanchette que le procès-verbal de la rencontre publique du 14 avril 2014 soit accepté tel que présenté.

### 3.1 Suivis

#### *3.1.5.Mandat des membres*

Le comité de sélection se rencontre le 15 mai pour l'étude des mises en candidature et la sélection des candidats à recevoir en entrevue.

#### *5.Jeux de la francophonie canadienne*

Conférence de presse ce 14 mai 2014 où est présenté en détail les volets de compétition ainsi qu'un survol des activités culturelles et des spectacles qui seront offerts du 23 au 27 juillet prochains.

L'organisation s'affaire actuellement au recrutement des 500 bénévoles souhaités.

#### *6.Rencontres du patrimoine - 3 et 4 mai 2014*

Franc succès de participation. Évaluation positive de l'événement.

#### *7.Projet de théâtre sur le ruisseau de la Brasserie - Mixmédiarts*

Le projet suit son cours.

#### *8.Entente spécifique visant le développement de la culture en Outaouais*

Le dossier est bien lancé. Une rencontre du grand comité s'est tenue et certains sous-comités ont pris leur envol pour la mise en place du plan d'action 2014-2015.

#### *10.Parole des membres (commentaires et suggestions)*

Aucun commentaire, ni suggestion.

### 4. Parole au public

Aucun public.

### 5. Nouveau projet Centre d'exposition l'Imagier

Les représentants du Centre d'exposition l'Imagier sont :  
Marianne Breton, directrice  
Michel Bédard, président  
Luc Charlebois, trésorier  
Sylvain Rioux, ingénieur et chargé du projet

Madame Breton nous rappelle que l'organisme sans but lucratif a pour mandat la diffusion de l'art contemporain par l'initiation de projets visant à promouvoir et à stimuler la création. Cette mission s'incarne par trois principaux secteurs d'activités, soit les expositions d'arts pluridisciplinaires, les spectacles de musique et d'arts de la scène et les services éducatifs.

Ce seul centre d'exposition muséale reconnu et soutenu par le MCC à Gatineau a accueilli au fil de ses 39 années d'existence avec un budget annuel de 153 000 \$ plus de 150 000 personnes aux différentes activités, a soutenu 1 550 artistes. Ils ont également offert 4 000 ateliers auprès d'autant de jeunes. L'organisme engage trois personnes permanentes et quatre personnes contractuelles.

On nous présente sommairement le projet initial déposé à la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine et approuvé par le conseil municipal de la Ville de Gatineau en 2010 et fait état de la situation du dossier actuel.

Le Centre devait revoir son accessibilité au public, les espaces de présentation pour l'avenir (améliorations muséologiques), son espace pour répondre à sa mission éducative tout en faisant

des choix architecturaux écoresponsables. Le coût prévu pour le projet initial était de 1 406 161 \$.

Annonces de partenariats :

Octobre 2010	Entente avec la Ville de Gatineau	200 000 \$
Octobre 2010	Entente avec la CRÉO	30 000 \$
Avril 2012	Accord de principe avec le MCC	884 000 \$
Octobre 2012	Accord financier avec Patrimoine canadien	396 509 \$

L'accord de principe avec le MCC a rendu possible la poursuite d'analyses d'experts en ingénierie et l'embauche d'un chargé de projet.

Suite à ces analyses, le Centre d'exposition l'Imagier a dû modifier son projet d'immobilisation en raison de déficiences techniques importantes du bâtiment.

Monsieur Rioux présente les impacts des nouvelles orientations du projet. Ils ont pris en compte l'implantation, la fonctionnalité, la qualité de la construction, les impondérables et le coût du projet.

Comparable budgétaire

	BUDGET RECONSTRUCTION	BUDGET RÉNOVATION AGRANDISSEMENT	Écart (reconstruction moins rénovation)
Revision novembre 2013	1 730 000 \$	1 733 104 \$	(3 104 \$)
<b>7- RÉCAPITULATIF DU BUDGET DE CONSTRUCTION</b>			
TOTAL HONORAIRES ET AUTRES FRAIS	283 741 \$	284 061 \$	(320 \$)
TOTAL COÛTS DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT	1 098 663 \$	1 101 447 \$	(2 784 \$)
TOTAL COÛTS DES TRAVAUX SUR LE SITE	124 341 \$	124 341 \$	0 \$
TOTAL ACQUISITION ET INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS SCÉNIQUES	142 770 \$	142 770 \$	0 \$
TOTAL ACQUISITION ET LIVRAISON DE MOBILIER NON-FIXES	- \$	- \$	0 \$
TOTAL FRAIS DE FINANCEMENT	80 485 \$	80 485 \$	0 \$
<b>TOTAL DES COÛTS DU PROJET AVANT TAXES</b>	<b>1 730 000 \$</b>	<b>1 733 104 \$</b>	<b>(3 104 \$)</b>

Financement du projet

<b>Coût global du projet (incluant taxes non remboursables)</b>	<b>2 110 632 \$</b>	
Subvention gouvernement du Québec	1 295 103 \$	61%
Gouvernement du Canada (Patrimoine canadien)	396 509 \$	19%
Ville de Gatineau – subvention	200 000 \$	9%
CRÉO - subvention	30 000 \$	1%
Imagier – Centre d'exposition	189 020 \$	9%

<b>Coût global de construction (incluant taxes non remboursables)</b>	<b>1 851 632 \$</b>
Subvention gouvernement du Québec	1 295 103 \$
Gouvernement du Canada (Patrimoine canadien)	396 509 \$
Ville de Gatineau – subvention	50 000 \$
CRÉO - subvention	6 000 \$
Imagier – Centre d'exposition	104 020 \$

<b>Achat du bâtiment</b>	<b>259 000 \$</b>
Ville de Gatineau – subvention	150 000 \$
CRÉO - subvention	24 000 \$
Imagier – Centre d'exposition	85 000 \$

Considérant que le Centre d'exposition l'Imagier a déposé son projet de reconstruction au ministre responsable de la Culture et des Communications et qu'il est en attente d'une recommandation favorable pour son projet, le nouveau projet devra recevoir l'accord du comité consultatif du Service de l'urbanisme et l'approbation finale du conseil municipal de la Ville de Gatineau.

Une annonce par le ministre responsable de la Culture et des Communications est espérée à l'automne 2014, ce qui nous amène à l'échéancier suivant :

- Appel d'offres des architectes : Novembre 2014
- Réalisation des plans et devis (délais de 6 mois) : Mai 2015
- Appel d'offres pour les entrepreneurs en construction : Juin 2015
- Réalisation de la construction (8 à 10 mois) : Novembre 2015 - Janvier 2016
- Réouverture du Centre d'exposition l'Imagier : Janvier 2016

Madame Breton demande aux membres de la Commission de maintenir la subvention de 200 000 \$ de la Ville de Gatineau auprès de la Corporation de l'Imagier pour leur nouveau projet de développement, d'acquisition, de rénovation et de mise aux normes.

Monsieur Blanchette souhaite que la richesse patrimoniale du secteur soit respectée dans le choix des matériaux, le souci artisanal et de son cachet. Le patrimoine est aussi l'environnement.

Madame Apollon suggère que l'Imagier envisage une rencontre avec les divers organismes du secteur comme appui à l'évolution du projet.

Les membres présents accueillent favorablement ce projet de reconstruction et encouragent le Service des arts, de la culture et des lettres à maintenir le financement pour un montant maximum de 200 000 \$.

*Madame Maud Laverdière quitte la rencontre à 20 h.*

## **6. Concept d'interprétation à l'Auberge Symmes (Jacques Briand)**

Monsieur Jacques Briand met en contexte le projet muséologique et présente les étapes de réalisation du projet de l'Auberge Symmes (Phase II).

L'historique du dossier nous ramène à l'adoption de la politique culturelle en 2003 qui s'engageait à réaliser une étude en matière de diffusion muséale à Gatineau. Il y a alors création d'un comité patrimonial et quelques années plus tard, naissait le Réseau du patrimoine gatinois (RPG). Le conseil municipal consent par sa résolution CM-2008-327 une somme au RPG pour l'implantation des concepts muséaux en phase I au musée de Buckingham et en phase II au musée de l'Auberge Symmes. Le lancement de l'exposition « Buckingham, ville énergie » (phase I) s'est tenu le 18 septembre 2013.

La phase II - Concept d'interprétation à l'Auberge Symmes est entamée depuis l'automne 2013. Le budget de réalisation a été adopté en janvier 2014 et en février 2014 on procédait au lancement de l'appel d'offres pour l'embauche du responsable-muséologue du projet. La firme Bande à Paul est sélectionnée le 24 avril 2014. Une rencontre de démarrage s'est tenue le 8 mai dernier. Le comité de suivi du concept muséal de l'Auberge Symmes est composé de :

Roger Blanchette (Auberge Symmes)  
Josée Lusignan (Auberge Symmes)  
Gilles Laroche (Auberge Symmes)  
Sonia Bisson (Réseau du patrimoine gatinois)  
Sonia Blouin (Ville de Gatineau)  
Jacques Briand (Ville de Gatineau)

L'échéancier préliminaire du projet prévoit le lancement en juin 2015.

## **7. Projet pilote d'animation de rues (Annie Rouleau)**

Madame Annie Rouleau, agente de développement culturel et instigatrice du projet d'animation de rue nous présente le projet pilote qui se déroulera dans le quartier du centre-ville sur les rues Laval, Kent, Aubry et Portage à l'été 2014.

Elle a fait le constat des objectifs communs entre la politique culturelle et le programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville (2009) - Service d'urbanisme et développement durable (SUDD) et propose de développer un projet pilote intégré au programme Créativité de la Division de l'animation culturelle du Service des arts, de la culture et des lettres et à la résolution de fermeture de la rue Laval du 12 mai au 15 octobre du SUDD et de l'entente avec Vision centre-ville.

Comme il s'agit d'un projet pilote en collaboration avec le SUDD, il est donc possible de déroger aux règlements municipaux concernant la pratique d'art de rue et la sollicitation de fonds.

Ce projet pourra contribuer à augmenter les opportunités professionnelles pour les artistes offrant des prestations d'art de rue, de créer davantage d'animation au centre-ville et faire connaître les artistes locaux. Parallèlement, un répertoire d'artistes des arts de la rue sera développé pour le Conseil régional de la culture en Outaouais.

Le Service des arts, de la culture et des lettres (SACL) s'engage dans ce projet à définir les critères restrictifs du projet tout en assurant le lien avec les services municipaux et intervenants externes, à

assurer le lien auprès des artistes, à superviser le projet pilote pour l'été 2014 et en faire une évaluation lors de la rencontre de rétroaction en août avec les différents intervenants du milieu et les artistes en prévision de recommandations pour la phase II (considération du projet pour développer à plus grande échelle ou réorienter vers une autre approche.

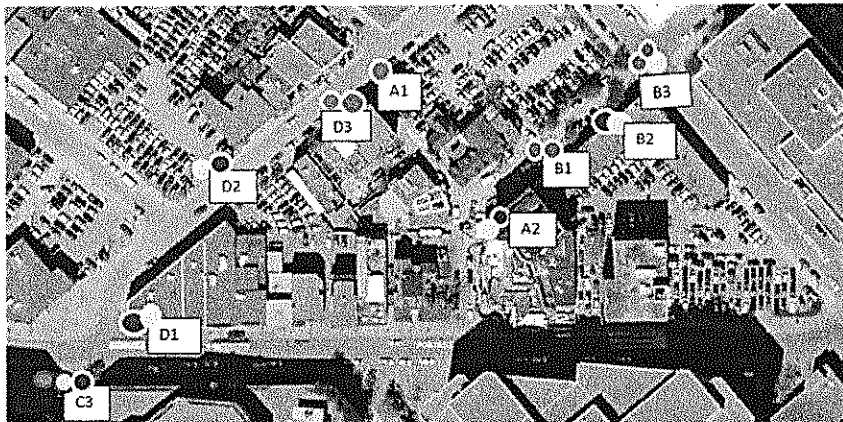
Les privilèges de l'artiste sont de se procurer une vignette l'autorisant à faire de l'animation de rue, à se produire de façon indépendante selon son engagement volontaire sans être lié à une obligation de se produire, à solliciter des fonds auprès des spectateurs en échange de sa prestation ou sa création artistique et à vendre des biens et services s'ils sont directement issus de sa prestation ou création artistique.

Il sera obligatoire pour toute personne qui souhaite organiser une activité d'animation de rue de s'enregistrer auprès du SACL afin d'obtenir une vignette d'animation de rue. Les artistes devront présenter une démonstration de leur talent artistique sous forme d'audition au coordonnateur avant d'obtenir sa vignette. Des visites d'évaluation des prestations s'effectueront sur les différents sites pour un contrôle de la qualité des prestations sur le terrain. Les artistes devront avoir suivi une formation obligatoire sur l'animation de spectacle de rue du Conseil des arts de l'Outaouais et le SACL.

Un calendrier des activités d'animation prévues dans le secteur piétonnier pour l'édition 2014 est en voie de compilation et s'échelonne du 1<sup>er</sup> juin au 15 octobre.

Le périmètre est délimité par les rues : Laval, Promenade et Hôtel-de-Ville et conformément au plan de localisation (emplacements d'animation de rue).

Chaque emplacement aura un horaire prédéterminé. L'heure de fin des activités dans le secteur piétonnier Laval/Aubry/Kent pour l'édition 2014 est fixée à 23 h.



Partenaires à la réalisation du projet pilote :

**Collaboration interservices (interne)**

Service des loisirs, du sport et du développement des communautés  
Service de police  
Service de l'urbanisme et du développement durable  
Service des travaux publics  
Service de l'environnement  
Services des arts, de la culture et des lettres  
Service de sécurité incendie  
Centres de services  
Service des communications

**Membres de la communauté (externe)**

Comité d'animation de la rue Laval  
Vision centre-ville  
Théâtre dérives urbaines  
Jean et Marguerite  
Conseil régional de la culture de l'Outaouais

Monsieur Duggan souhaite connaître les obstacles rencontrés au projet. La réglementation est l'obstacle de plus important, mais comme il y a eu une résolution pour la fermeture de rue en période estivale au centre-ville et qu'il s'agit d'un projet pilote, la réglementation sera suspendue pour cette période et revue suite à l'évaluation du projet le cas échéant.

**8. Parole des membres (commentaires et suggestions)**

Aucun commentaire, ni suggestion.

**9. Varia :**

Aucun sujet n'a été inscrit.

**10. Prochaine rencontre**

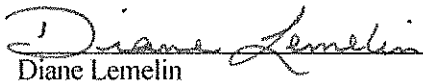
La prochaine réunion régulière est prévue le 2 juin 2014 à la salle Mont-Bleu de la maison du Citoyen.

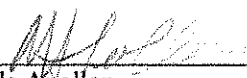
**11. Clôture de la séance**

La levée d'assemblée est proposée par monsieur Roger Blanchette et appuyée par monsieur Jacques Clément. La séance se termine à 20 h 35.

**Rédaction du procès-verbal**

**Présidente de la Commission**

  
Diane Lemelin  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

  
Mireille Apollon  
Présidente